Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 49 (1941)
Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

Les historiens Amédée Peyron et Louis Vulliemin. — M. Giovanni Feretti, privat-docent à l'Université de Lausanne, a publié dans le dernier fascicule des *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino* (vol. 75, tomo II, dispensa 2a 1940) une intéressante étude intitulée : *Lettere di Amedée Peyron a Louis Vulliemin.* En une douzaine de pages l'auteur nous montre par des extraits de lettres les relations qui existèrent entre ces deux historiens.

Le Cartulaire de Lausanne. — Il convient de signaler qu'au nombre des thèses reçues cette année à l'Ecole des chartes à Paris, figure une nouvelle édition du *Cartulaire du Chapitre de Lausanne*, publiée avec une introduction détaillée par M. Charles Roth, licencié ès lettres de l'Université de Lausanne, archiviste-paléographe. Cette nouvelle édition paraîtra ultérieurement à Lausanne.

Un Musée du Vieux-Pully. — Dans sa dernière séance, au mois de juin, le Conseil communal de Pully a accepté avec reconnaissance la donation faite par Mme et M. Luhrs-Patterson, de leur maison de la rue du Midi, à côté de La Muette, de C.-F. Ramuz ; l'édifice comprend dix-huit chambres, deux cuisines, de nombreuses dépendances, avec le chauffage central et un ascenseur. Les donateurs désirent que cet immeuble soit affecté à un Musée du Vieux-Pully et à une bibliothèque publique ; les archives communales pourraient y être logées et on pourrait y aménager des salons de réception. La commune entrera en possession de cet immeuble au décès des donateurs, qui y habitent depuis une vingtaine d'année.

L'Association du Vieux-Lausanne, qui compte 345 membres, a eu son assemblée générale le 16 juin à l'Hôtel de Ville. Le président, M. G.-A. Bridel, a annoncé que le Musée qui va être organisé dans la maison Buttin-de Loës, à Grandvaux, pourra être ouvert au public dès le mois de septembre prochain.

Les fouilles de Vidy ont été interrompues. Grâce à un legs de 10.000 fr. de M. Arnold Morel, banquier, on a pu construire une aile nouvelle au Musée romain de Vidy. Arnold Morel a en outre laissé à l'Association du Vieux-Lausanne des meubles et une belle collection d'argenterie qui seront exposés prochainement au Musée de Mon-Repos.

Après sept ans d'activité, M. Boiceau a renoncé à ses fonctions de conservateur du Musée du Vieux-Lausanne. C'est M. Emile Butticaz qui a été appelé à lui succéder.

M. Maxime Reymond parla ensuite des origines de la *maison Buttin-de Loës, à Grandvaux* qui, au XVIIe siècle, a dû appartenir à la famille de Molin puis, par une alliance, à celle des Graffenried. M. Reymond fit ensuite l'historique de la *colline de Montriond* qui fut au moyen âge une terre ecclésiastique ; elle semble avoir été, au XIe siècle, un camp retranché protégeant les habitants de la ville.

M. Henri Perrochon rappela ensuite dans un exposé vivant et riche en renseignements intéressants, des personnages qui reposent dans les *tombeaux de la Cathédrale*. Il parla surtout de Jean-Pierre de Crousaz et de Loys de Bochat au sujet desquels il a publié des notices dans la *Revue historique vaudoise*.

La *Société d'histoire de la Suisse romande* s'est réunie le 28 juin à Fribourg sous la présidence de M. Charles Gilliard, recteur de l'Université de Lausanne. Après les opérations statutaires, l'assemblée entendit une fort intéressante communication de M. Pierre de Zurich sur *les derniers serments des troupes suisses au service de France*. C'était une page nouvelle du service étranger. Il s'agissait, d'après des documents inédits, des serments prêtés par les troupes suisses au service de Louis XVI lors de la Révolution de 1789.

Après un déjeuner à l'Hôtel suisse, les nombreux assistants visitèrent la nouvelle Université sous la direction de M. Piller, conseiller d'Etat, et des architectes, MM. G. Dumas et D. Honegger. Dans ces bâtiments, d'architecture extrêmement moderne, on admira le sens pratique qui a dicté l'aménagement des locaux, et le grand auditoire, à la fois salle de concerts, de spectacles, de conférences et de manifestations diverses.

On visita enfin l'église des Cordeliers où le Révérend Père Moullet montra le célèbre triptyque du maître à l'œillet, et le retable sculpté de Geiger.

Ce fut une belle journée laissant le meilleur souvenir.

Vache pour bœuf. — Déjà à cette époque (1733), certains bouchers se permettaient d'appeler « bœuf » ce qui n'était que de la vulgaire vache. Des plaintes à ce sujet ayant été adressées au conseil de Rolle, il est ordonné que « les bouchers, lorsqu'ils tueront des « grosses bêtes » devront appeler M. le gouverneur, ou en son absence un conseiller, pour reconnoitre si c'est bœuf ou vache, pour en placarder la taxe, soit le bœuf beau et bon 5 cruches la livre, la vache 4 cruches ».

Deux mois après, en septembre 1733, les bouchers sont appelés en conseil sur les plaintes faites qu'ils vendent la vache au même prix que le bœuf; ils ont dit ne l'avoir fait qu'à l'égard des belles vaches qu'ils ont tuées. Le conseil décide qu'il ne devront vendre les belles vaches qu'à la taxe de 4 cruches la livre.

M. Yersin.

Extrait du *Journal de Rolle*, du 25. V. 1938.